

L'été s'annonce chaud ? Plongez dans l'eau...



L'été, la piscine est le jeu favori des enfants. Ils pataugent, nagent, dépensent leur énergie sans cesse. Mais les incidents peuvent se produire si les règles de sécurité ne sont pas suivies.

Lors de votre achat, voici quelques conseils utiles à suivre...



Comment choisir sa piscine ?

La taille doit dépendre de :

- la surface dont vous disposez dans le jardin. Attention également à la forme de votre piscine selon la disposition de votre jardin.
- le budget que vous vous êtes fixé (toutefois attention à la qualité des premiers prix).



La hauteur doit dépendre de :

- L'âge et la taille des utilisateurs : évitez les piscines trop profondes pour les jeunes enfants.



La qualité dépend de :

- La qualité des matériaux utilisés : optez pour des piscines en bois traitées autoclaves contre le pourrissement du bois et les insectes.
- La qualité de la visserie pour éviter les casses et la rouille (favorisez l'acier galvanisé à chaud).



Rappel des règles de sécurité :

- Ne laissez jamais votre enfant sans surveillance.
- Evitez à vos enfants trop jeunes de sauter dans la piscine.
- Evitez à vos enfants d'aller là où ils n'ont pas pieds.
- Ne laissez pas vos enfants aller dans la piscine si l'eau est trop froide.
- Inscrivez votre enfant à des cours de piscine afin qu'il apprenne les techniques de base de natation.



- Clôturez votre piscine avec de hautes barrières que vous pouvez verrouiller.
- Ne laissez pas votre piscine ouverte et accessible.
- Mouillez votre enfant avant qu'il ne rentre dans l'eau pour que son corps s'adapte à la température.
- Si vous disposez d'une bâche évitez de la laisser entrouverte.
- Assurez-vous que votre enfant ne marche pas sur la bâche lorsqu'elle est installée.
- Ne laissez pas vos enfants trop longtemps dans l'eau au premier signe de froid (tremblements bleues...).
- Investissez dans une alarme.
- Pour les piscines hors-sol, enlever l'échelle pour que les enfants puissent y avoir accès sans surveillance.

Que faire en cas d'accident ?

Il est très important de savoir quoi faire en cas d'urgence, les premiers soins peuvent sauver des vies et empêcher des dommages sérieux. Vous pouvez vous renseigner pour une formation en secourisme et prévention afin d'obtenir l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours), qui permet de protéger les victimes, alerter les secours d'urgence adaptés et empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Récapitulatif des mesures de sécurité

- Achetez une piscine de bonne qualité avec les accessoires nécessaires.
- Assurez vous que le montage ait été fait correctement et que votre piscine soit sur une surface plate.
- Ne laissez jamais vos enfants sans surveillance.

